



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Concernant la prestation

**« FOURNISSEUR DE DONNEES DE QUALITE DE VIE ET
COUT DE LA VIE »**

Pour le compte de

**L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT et sa filiale Expertise
France**

N° PCR 2026-0306

1. Présentation de l'AFD

Le Groupe AFD est composé de trois entités : l'Agence Française de Développement, Proparco et Expertise France.

Etablissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour **lutter contre la pauvreté et favoriser le développement** dans les **pays du Sud**. Elle soutient également le dynamisme économique et social des **Outre-mer**.

Au moyen de **subventions**, de **prêts**, de **fonds de garantie** ou de **contrats de désendettement et de développement**, elle finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le **renforcement de leurs capacités**.

L'AFD soutient une croissance économique plus durable et partagée, améliorant les conditions de vie des plus pauvres, contribuant à la préservation de la planète et aidant à stabiliser les pays fragiles ou en sortie de crise.

Ses équipes, basées à Paris et Marseille et dans son réseau de **quatre-vingts agences** et représentations dans les pays en développement et dans les **Outre-mer français**, lui permettent d'offrir à ses partenaires des financements, des instruments d'analyse et de couverture du risque et une ingénierie de formation et de renforcement des capacités.

Sa filiale **Proparco** soutient les investissements privés.

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement.

Sa filiale, **Expertise France** est l'agence interministérielle de la coopération technique internationale française contribue à la mise en œuvre de la politique de la France dans les domaines du développement et de la solidarité internationale. Au titre de la loi, Expertise France exerce une mission de service public.

Son métier est de concevoir et de mettre en œuvre des projets de coopération technique internationale et de mobiliser de l'expertise hautement qualifiée et notamment des Experts et Assistants techniques internationaux et Experts Nationaux Détachés et assimilés déployés sur commande de l'Etat, de la fonction publique hospitalière et des collectivités territoriales.

Son périmètre thématique d'intervention couvre les principaux domaines de l'action publique tels que la gouvernance, la sécurité, le climat, la santé, l'éducation, etc. Son activité de coopération technique est une composante de l'aide publique au développement qui a pour objectif de renforcer les institutions des États partenaires, la montée en compétences de leurs agents et d'accompagner la transformation des organisations.

Expertise France intervient sur les principales phases du cycle d'un projet - identification, formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation-, et propose une gamme étendue d'activités : mise à disposition d'expertise court et long terme, organisation d'ateliers, séminaires, formations, visites d'études, distribution de subventions, fourniture de biens et travaux.

2. DESCRIPTIF DU BESOIN

2.1 Données attendues

Le Groupe AFD comptabilise au total dans son réseau international environ 1100 expatriés. Une majorité de ces salariés ont pour pays d'origine la France (depuis le Siège à Paris) et sont affectés pour une période déterminée dans une autre géographie (cf. liste ci-dessous).

La durée de chaque expatriation est comprise entre 3 et 4 ans.

Pour l'ensemble des expatriés, la paie est maintenue au Siège. Des primes spécifiques sont associées à l'expatriation pour couvrir les impacts de la mobilité géographique et valoriser la prise de poste à l'étranger.

Le package de mobilité se compose notamment de deux primes pour lesquelles nous utilisons des indicateurs externes afin d'en déterminer le montant :

- La prime de différentielle de coût de vie
- La prime de différentiel de qualité de vie

Le package d'expatriation comprend également la prise en charge du logement par l'employeur.

Le Groupe AFD doit donc se doter d'informations sur les coûts de logement dans l'ensemble des villes de présence de nos bureaux.

Afin de mesurer ces coûts liés au logement, l'AFD s'appuie également sur des indicateurs externes afin d'avoir des échelles de prix des loyers dans chacune des géographies d'implémentation de notre activité (cf. liste ci-dessous).

Le Groupe AFD travaille actuellement sur deux réflexions portant d'une part sur la modification de la prise en charge des logements et d'autre part sur la mise en place d'une prime d'installation.

L'appel d'offre concerne donc l'ensemble des indicateurs ci-dessous :

1- Indicateur de différentiel de coût de la vie

Pour chaque couple de ville, ayant pour origine Paris et comme ville d'accueil une des localisations listées dans le tableau ci-dessous, nous souhaitons avoir un indicateur de différentiel de coût de la vie.

Cet indicateur a pour base 100 correspondant à la ville d'origine et varie en fonction des prix constatés dans la ville d'accueil sur un même panier de consommation.

La méthodologie de constitution et d'évaluation du panier de consommation devra être détaillées. Les indicateurs de coûts de la vie devront exclure le tabac, les transports (sauf pour les villes domiennes) ainsi que l'alcool.

2- Indicateur de qualité de vie

Pour chaque ville, listée dans le tableau ci-dessous, nous souhaitons avoir un indicateur de qualité de vie.

Cet indicateur se base sur une cotation de plusieurs critères permettant de mesurer la qualité de vie dans une géographie à travers des éléments tels que l'accès aux biens et services, l'accès aux loisirs, le niveau d'insécurité, etc.

L'évaluation de chaque critère est basée sur une échelle. Le cumule des notes maximales de chaque critère est plafonné à 100. Plus la note est importante et plus la qualité de vie dans la ville cible est dites « dégradée ».

3- Indicateur logement

Pour chaque ville, nous avons besoin d'une grille de logement permettant d'avoir les informations suivantes réparties par quartier dans la ville :

- Une fourchette de loyer par type de logements répartis par nombre de pièces, incluant les fourchettes de mètres carrés
- Un calculateur permettant de définir un budget pour les expatriés en fonction de leur poste et de leur composition familiale.

4- Indicateur Prime d'installation pour les expatriés

Dans le cadre des mobilités temporaires, une prime d'installation sera versée aux expatriés, au moment de leur départ. Nous aurons besoin de pouvoir mettre en place une méthode de calcul de cette prime d'installation pour une centaine d'expatriés par an.

- i. Prise en compte de la destination et de la composition familiale
- ii. Prise en charge uniquement de l'équivalent des meubles (le petit équipement est déménagé)

5- Indicateur Prime d'installation pour les mobilités pérennes

Dans le cadre de mobilités dites « permanentes », nous aurons besoin pour une dizaine de cas par an du calcul d'une prime d'installation, comprenant en fonction de la composition familiale :

- les frais de déménagement sur la base d'un logement vide et de la composition familiale
- la prise en charge de 3 mois de logement temporaire,

- 1 mois de location de voiture
- Versement d'une indemnité petit équipement calculée sur la base d'éléments pré-définis avec nous et strictement identiques pour l'ensemble des mobilités (Rideaux, appareil ménager...)
- Estimation des charges sociales et impôts à payer sur cette prime.

2.2 Délais de remise des données

Pour les trois premiers indicateurs, nous avons besoin d'une mise à jour annuelle. Cette mise à jour aura lieu à l'automne de chaque année. Une option pour une mise à jour en printemps est à prévoir également.

La mise à jour régulière de ces indicateurs doit s'appuyer sur une méthodologie claire définie par le cabinet mandaté afin de justifier des évolutions potentielles.

Le quatrième indicateur sera réalisé, dans un premier temps au moins, uniquement à la demande tout au long de l'année.

Des demandes complémentaires ponctuelles peuvent également être demandées en dehors des mises à jour mensuelles.

Ces éléments seront liés à une facturation spécifique directement à la filiale demandeuse.

Toutes les autres données fournies par le fournisseur ne devront pas venir impacter le devis.

2.3 Mode de remise des données

Le fournisseur devra clarifier sous quel mode il remet les données en standard et détailler les possibilités d'extraction sous Excel.

Il sera également demandé au fournisseur de rendre accessible l'explication de la méthode de traitement utilisée pour le calcul des indices. En effet, cela permettra une compréhension globale des différences entre deux localités au sein par exemple d'une même zone géographique.

2.4 Liste des villes attendues et tarification

A ce jour, on dénombre 154 villes dans laquelle le groupe AFD a des expatriés. La liste ci-dessous énumère l'ensemble de ces lieux à la date de ce contrat.

Chacun des indicateurs (coût de la vie, qualité de vie et logement, prime de logement, primes d'installation) doit être établi pour chaque géographie.

La liste des géographies pourra varier pendant la durée du contrat afin de s'adapter aux besoins du Groupe AFD. En novembre chaque année, la liste des données sera mise à jour. Des bons de commandes spécifiques seront établis pour la commande des indicateurs nécessaires tout au long de la période en cas de besoin sur des géographies nouvelles. La facturation pourra être effectuée à l'AFD ou à Expertise France selon les instructions fournies par le Groupe AFD

Afrique

Pays/Territoire	Ville	Périmètre
Afrique du Sud	Johannesburg	Groupe
Afrique du Sud	Le Cap	Expertise France
Algérie	Alger	Groupe
Angola	Luanda	Groupe
Bénin	Cotonou	Groupe
Bénin	Porto-Novo	Expertise France
Botswana	Gaborone	Expertise France
Burkina Faso	Ouagadougou	Groupe
Burundi	Bujumbura	Groupe
Cameroun	Douala	Groupe
Cameroun	Yaoundé	Groupe
Cap-Vert	Praia	Expertise France
Comores	Moroni	Groupe
Congo	Brazzaville	Groupe
Côte d'Ivoire	Abidjan	Groupe
Djibouti	Djibouti	Groupe
Égypte	Le Caire	Groupe
Éthiopie	Addis-Abeba	Groupe
Gabon	Libreville	Groupe
Gambie	Banjul	Expertise France
Ghana	Accra	Groupe
Guinée	Conakry	Groupe
Guinée-Bissau	Bissau	Expertise France
Kenya	Nairobi	Groupe
La Réunion	Saint Denis	Groupe
Lesotho	Maseru	Expertise France
Libéria	Monrovia	Groupe

Pays/Territoire	Ville	Périmètre
Madagascar	Antananarivo	Groupe
Mali	Bamako	AFD
Maroc	Casablanca	AFD
Maroc	Rabat	Groupe
Maurice	Port-Louis	Groupe
Mauritanie	Nouakchott	Groupe
Mayotte	Mamoudzou	Groupe
Mozambique	Maputo	Groupe
Namibie	Windhoek	AFD
Niger	Niamey	Groupe
Nigéria	Abuja	Groupe
Nigéria	Lagos	Groupe
Ouganda	Kampala	Groupe
République centrafricaine	Bangui	Groupe
République démocratique du Congo	Kinshasa	Groupe
Rwanda	Kigali	Groupe
Sénégal	Dakar	Groupe
Somalie	Mogadiscio	Expertise France
Soudan du Sud	Djouba	Expertise France
Tanzanie	Dar Es Salaam	Groupe
Tchad	N'Djamena	Groupe
Togo	Lomé	Groupe
Tunisie	Tunis	Groupe
Zambie	Lusaka	Expertise France
Zimbabwe	Harare	Expertise France

Europe

Pays	Ville	Périmètre
Albanie	Tirana	Groupe
Allemagne	Berlin	Expertise France
Arménie	Erevan	Groupe
Belgique	Bruxelles	Groupe
Bosnie-Herzégovine	Sarajevo	Expertise France
Chypre	Nicosia	Expertise France
Espagne	Barcelona	Expertise France
Espagne	Madrid	Expertise France
Finlande	Helsinki	Expertise France

Pays	Ville	Périmètre
Géorgie	Tbilissi	Groupe
Grèce	Athenes	Expertise France
Irlande	Dublin	Expertise France
Italie	Rome	Groupe
Kosovo	Pristina	Groupe
Lettonie	Riga	Expertise France
Lituanie	Vilnius	Expertise France
Luxembourg	Luxembourg	AFD
Macédoine du Nord	Skopje	Expertise France
Moldavie	Chişinău	Groupe
Monténégro	Podgorica	Groupe
Pays-Bas	Amsterdam	Expertise France
Pologne	Warsaw	Expertise France
République tchèque	Prague	Expertise France
Roumanie	Bucharest	Expertise France
Royaume-Uni	Londres	Groupe
Serbie	Belgrade	Groupe
Slovaquie	Bratislava	Expertise France
Suède	Stockholm	Expertise France
Suisse	Berne	Expertise France
Turquie	Ankara	Groupe
Turquie	Istanbul	Groupe
Ukraine	Kyiv	Groupe

Asie et Moyen-Orient

Pays	Ville	Périmètre
Arabie saoudite	Jeddah	Expertise France
Arabie saoudite	Riyad	Expertise France
Azerbaïdjan	Baku	Expertise France
Bangladesh	Dacca	Groupe
Cambodge	Phnom Penh	Groupe
Chine	Pékin	Groupe
Corée du Sud	Seoul	Expertise France
Émirats arabes unis	Abou Dabi	Expertise France
Émirats arabes unis	Dubai	Groupe
Inde	New Delhi	Groupe

Pays	Ville	Périmètre
Indonésie	Jakarta	Groupe
Irak	Erbil	Expertise France
Israël	Jérusalem	Groupe
Japon	Tokyo	Expertise France
Jordanie	Amman	Groupe
Kazakhstan	Astana	Groupe
Laos	Vientiane	Groupe
Liban	Beyrouth	Groupe
Malaisie	Kuala Lumpur	Expertise France
Mongolie	Oulan-Bator	Groupe
Myanmar	Yangon	Expertise France
Oman	Muscat	Expertise France
Ouzbékistan	Tachkent	Groupe
Pakistan	Islamabad	Groupe
Palestine	Ram Allah	Groupe
Philippines	Manille	Groupe
Qatar	Doha	Expertise France
Singapour	Singapore	Groupe
Sri Lanka	Colombo	Groupe
Taiwan	Taipei	Expertise France
Thaïlande	Bangkok	Groupe
Timor oriental	Dili	Expertise France
Vietnam	Hanoï	Groupe
Vietnam	Ho Chi Minh Ville	Expertise France

Amériques

Pays/Territoire	Ville	Périmètre
Argentine	Buenos Aires	Groupe
Barbade	Bridgetown	Expertise France
Bolivie	La Paz	Groupe
Brésil	Brasilia	Groupe
Brésil	Sao Paulo	AFD
Canada	Montreal QC	Expertise France
Chili	Santiago	Expertise France
Colombie	Bogotá	Groupe
Costa Rica	San Jose	Groupe

Pays/Territoire	Ville	Périmètre
Cuba	La Havane	AFD
El Salvador	San Salvador	Expertise France
Équateur	Quito	Groupe
États-Unis	New York	Expertise France
États-Unis	Washington D.C.	Groupe
Guadeloupe	Basse-Terre	Groupe
Guyane	Georgetown	Expertise France
Guyane française	Cayenne	Groupe
Haïti	Port-au-Prince	Groupe
Martinique	Fort-de-France	Groupe
Mexique	Mexico City	Expertise France
Panama	Panama City	Expertise France
Pérou	Lima	Groupe
République dominicaine	Saint-Domingue	Groupe
Saint-Martin	St. Maarten	Expertise France
Sainte-Lucie	St. Lucia	Expertise France
Suriname	Paramaribo	AFD
Uruguay	Montevideo	Expertise France
Venezuela	Caracas	Expertise France

Océanie

Pays/Territoire	Ville	Périmètre
Australie	Sydney	Expertise France
Fidji	Suva	Groupe
Nouvelle-Calédonie	Nouméa	Groupe
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Port Moresby	Groupe
Polynésie française	Papeete	Groupe
Vanuatu	Port-Vila	Groupe
Wallis-et-Futuna	Mata-Utu	Groupe

2.5 Services complémentaires

Le fournisseur sera en mesure de proposer dans son offre une aide afin d'adapter ses outils ainsi que ses méthodes à la situation spécifique du groupe AFD.

Tous les services complémentaires pourront être spécifiés et détaillés.

2.6 Durée du contrat

Le contrat sera conclu pour une durée de 4 ans.

2.7 Tarification

La tarification devra être présentée pour la totalité des villes du Groupe.

Le coût d'un pays supplémentaire ajouté en cours de contrat devra être indiqué.

Le coût des services supplémentaires devra être indiqué.

S'ils sont en complément, les coûts liés à l'obtention de calculateurs devront être indiqués dans l'offre.